

## AVENANT

à la convention organisant la participation financière du Département relatives aux prestations d'archivage réalisées en commune et intercommunalité par les archivistes du service « organisation et gestion des archives » du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique.

Entre le Département de Loire-Atlantique, représenté par Michel MÉNARD, président du Conseil départemental, autorisé à signer la présente convention par délibération de la commission permanente le 14 septembre 2023,

ci-après désigné « Le Département », d'une part,

et

le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Loire-Atlantique, représenté par M. Philip SQUELARD, président en exercice de la structure,

ci-après désignée « Le Centre de gestion », d'autre part,

Entre les parties, il est convenu les dispositions suivantes :

**Article 1 : Prolongation de la durée d'exécution de la convention présentée en réunion de la commission permanente le 26 mars 2020,**

Le paragraphe 3 de l'article 2 de la convention est modifié comme suit :

*« L'engagement et le versement de ces sommes sont subordonnés au vote par l'Assemblée départementale de Loire-Atlantique des crédits correspondants au titre des budgets 2020, 2021, 2022 et 2023 ».*

**Article 2 : Durée de la convention**

Le paragraphe 1 de l'article 7 de la convention présentée en réunion de la commission permanente le 26 mars 2020 est modifié comme suit : « La présente convention est conclue pour une durée de quatre ans et couvre les années 2020, 2021, 2022 et 2023 »

**Article 3 : Prise d'effet**

Le présent avenant prend effet à compter de sa signature.

**Article 4 : Autres dispositions**

Les autres dispositions de la convention précitée non contraintes au présent avenant demeurent inchangées.

Fait à Nantes, le  
En deux exemplaires originaux

Pour le Département  
de Loire-Atlantique



Dominique POIROUT  
Vice-présidente culture et patrimoine

Pour le Centre de gestion de la fonction  
publique territoriale de Loire-Atlantique

Philip SQUELARD  
Président